

DOSSIER
DE PRESSE

LIVRAISON
FIN 2026

PYRAMIDE DU LAC DE MAINE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
15 JANVIER 2026

© Lionel Vie & Associés Architecture - Laurent Vie Architecture

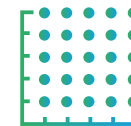
Angers Loire Métropole rénove et agrandit la pyramide du lac de Maine.

De nouveaux espaces sont créés : un hall d'accueil pour le public et une guinguette avec terrasse, offrant une vue sur le lac.

Ce lieu restera dédié à la pratique d'activités sportives, en particulier pour les scolaires.



18 m
de hauteur



+ 400 m²
de surface



- 60 %
de consommation
énergétique



4 millions €
Budget total (TTC)

CALENDRIER

Octobre à décembre 2025 :
curage et préparation du site

Janvier au printemps 2026 :
construction de la structure principale

Juin à fin 2026 :
finitions et installations techniques (électricité, plomberie, peinture, aménagement intérieur)

Décembre 2026 à début 2027 :
aménagement de l'extérieur et du parvis

15 janvier 2026 :
pose de la première pierre

Janvier à l'été 2026 :
pose du bardage et des murs extérieurs

Décembre 2026 :
livraison du bâtiment



+ MODERNE + ACCESSIBLE

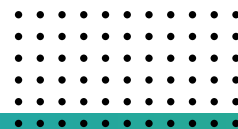


La pyramide du lac de Maine a été repensée par l'agence d'architectes angevine Lionel Vié & Associés.

Le projet a pour objectif de **moderniser l'édifice** tout en respectant sa forme élancée et triangulaire, qui constitue un **repère visuel** dans le parc depuis 1978.

L'aspect extérieur est transformé : la couverture en ardoise est remplacée par un **bardage en zinc de couleur « or perle »** et une **façade en bois** est ajoutée. Des choix qui favorisent l'intégration de l'ouvrage dans son environnement.

L'aménagement intérieur est conçu pour être plus **fonctionnel et accessible**, notamment grâce à la mise en place d'un ascenseur.



Le bâtiment s'intègre au parc grâce à son bardage de teinte dorée. ^

UN NOUVEL ACCUEIL



© Lionel Vié & Associés Architecture - Laurent Vié Architecture

▲ La nouvelle façade, côté parc : l'extension de 400 m² devient le pôle d'accueil du site.

Une extension de 400 m² est créée dans le prolongement de la façade côté parc, sur l'esplanade principale. Cet espace est pensé comme la nouvelle porte d'entrée du lac de Maine, avec un pôle d'accueil du public plus repérable et plus convivial.

Le hall d'accueil deviendra le **guichet d'information unique** du parc, permettant de découvrir l'ensemble des activités proposées sur le site et de s'orienter facilement.

L'extension accueillera également des espaces dédiés aux **animations** et aux **expositions** temporaires.

UNE GUINGUETTE

L'autre grande nouveauté se situe côté lac, avec l'aménagement d'une guinguette.

Le nivellement de l'espace extérieur permettra la **création d'un belvédère public et d'une terrasse panoramique** sur le lac.

Le rez-de-chaussée accueillera également une **salle d'activités sportives**.



▲ La guinguette et sa terrasse panoramique, côté lac : le réaménagement extérieur crée un belvédère offrant une vue imprenable sur le plan d'eau.



UN REPAIRE SPORTIF



La pyramide maintient son rôle central auprès des usagers sportifs et des scolaires.

Le rez-de-jardin est dédié à l'**accueil des scolaires**, avec des **vestiaires** et des espaces de **stationnement pour les vélos**.

Une **salle de musculation** est également créée, réservée aux licenciés des clubs sportifs.

Les deux derniers étages accueillent des **salles polyvalentes**, des **bureaux** ainsi que des **salles de réunion et de formation pour les associations**.



▲ Les étages accueilleront des salles d'activités, de réunion et des bureaux.

LE BÂTIMENT FAIT SA TRANSITION

La rénovation de la pyramide s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse pour atteindre le niveau BBC Rénovation et réduire les consommations de 60 % par rapport à l'existant.

POMPE À CHALEUR ET MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES

L'installation d'une pompe à chaleur géothermique (5 forages à 170 m) et de capteurs solaires permettra un gain d'énergie de 60 %, soit 30 MWh/an par rapport au système existant. Cela représente environ **1,5 tonne de CO₂ évitée**, l'équivalent du stockage de CO₂ par **75 arbres en un an**.

La conservation de la **structure en bois** et l'emploi massif de **matériaux biosourcés** contribuent également à réduire l'empreinte carbone du bâtiment.

UN CHANTIER BAS CARBONE

Le réemploi des matériaux est privilégié : sur 49 tonnes de matériaux collectées, 11 tonnes seront réutilisées sur site (pavés, garde-corps, sanitaires, etc.).

Un coordinateur déchets est présent pour veiller au respect de la charte « chantier propre » signée par les 19 entreprises. Sa mission est d'assurer la propreté du site et de limiter les nuisances sonores, la poussière et la pollution de l'espace protégé.

Le tri est renforcé : le chantier comprend 11 flux de tri (contre 7 imposés par la loi), avec des bennes spécifiques équipées de bacs de rétention pour les produits chimiques et les déchets dangereux.





*Retrouvez l'ensemble
des projets d'aménagement
du lac de Maine sur le 360°
accessible ici*



CONTACTS PRESSE

02 41 05 47 21

relations.presse@ville.angers.fr

